



## DOUVRES / CHERITON

### L'UNSA Police obtient l'indemnité de mission !

#### Audience DCPAF du 18 janvier 2017

A l'origine du faire valoir des droits de nos collègues employés sur le territoire britannique, l'UNSA Police obtient le paiement de l'indemnité de mission temporaire à l'étranger pour l'ensemble des effectifs en service et/ou employés sur Douvres et Chériton.

La mise en application du Décret est d'ores et déjà effective avec un effet rétroactif au 1er octobre 2017 !

Pour plus d'informations ou pour faire valoir vos droits antérieurs à octobre 2017, rapprochez-vous de vos délégués UNSA Police.



**efficace l'Unsa!**